



L'approche phraséologique du roman médiéval : une voie de caractérisation générique ?

Corinne Denoyelle, Julie Sorba

► To cite this version:

Corinne Denoyelle, Julie Sorba. L'approche phraséologique du roman médiéval : une voie de caractérisation générique ?. 7e Congrès Mondial de Linguistique Française, 78, SHS Web Conf., pp.05005, 2020, 10.1051/shsconf/20207805005 . hal-02931259

HAL Id: hal-02931259

<https://hal.science/hal-02931259>

Submitted on 5 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'approche phraséologique du roman médiéval : une voie de caractérisation générique ?

Corinne Denoyelle¹ et Julie Sorba^{2&1}

¹ Litt&Arts UMR 5316, CNRS & Université Grenoble Alpes, France

² LIDILEM, Université Grenoble Alpes, France

Résumé. Notre étude s'inscrit dans le cadre de la phraséologie étendue au service de la caractérisation du genre romanesque médiéval (XIII^e siècle). Nous montrons que quatre constructions bâties autour du verbe *doner* se comportent comme des unités phraséologiques structurant le texte (nommées *motif*) par leur fonction discursive.

Abstract. *Phraseological approach to characterize Medieval romances as a genre.* Our study deals with the extended phraseology to characterize Medieval romances (XIIIth century) as a genre. We show that 4 constructions with the Old French verb *doner* are used as phraseological units structuring the text (or *motif*) by their discursive function.

1 Introduction

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet en linguistique outillée dont l'objectif est de montrer comment les unités phraséologiques caractérisent les genres textuels et permettent de les distinguer les uns des autres. Partant de l'hypothèse que la langue littéraire se caractérise par la surreprésentation statistiquement significative de phraséologismes (Siepmann 2015 & 2016), nous proposons ici d'explorer le cas du genre romanesque médiéval au XIII^e siècle¹. Nous présenterons tout d'abord notre cadre théorique et l'approche méthodologique utilisée pour le traitement de nos corpus (section 2). Nous poursuivrons par l'étude de plusieurs séquences lexicales phraséologiques construites autour du verbe *doner* en mettant au jour leur fonctionnement linguistique (section 3) et leur rôle dans la structuration du texte en séquences discursives (section 4).

2 Cadre théorique et démarche méthodologique

Notre étude s'inscrit dans le cadre des recherches actuelles en phraséologie étendue qui mettent en lien les niveaux local et global.

2.1 Phraséologie et genres textuels

¹ Corresponding author: julie.sorba@univ-grenoble-alpes.fr

Notre recherche articule observations micro- et macro-textuelles. En effet, sur le plan local, nous définissons la phraséologie, à la suite de Grossmann, Mejri & Sfar (2017, 7) comme « la congruence à la fois syntaxique et sémantique qui lie les unités lexicales entre elles pour donner lieu à des unités polylexicales qui se distinguent par une fixité d'emploi conditionnant leur fonctionnement interne et leur combinatoire externe ». Ce phénomène rend compte de ce que Sinclair nomme « the principle of idiom » (1991, 110). De plus, dans la lignée de Viprey (2006), nous considérons la cooccurrence comme un aspect central de la textualité.

La tendance qui se dessine désormais est d'étendre le domaine de la phraséologie initialement cantonnée au syntagme et à la phrase vers la linguistique du discours et l'étude des textes (le plan global). Comme le soulignent Legallois & Tutin (2013, 3), « la phraséologie intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques. ». Cette conception étendue de la phraséologie ne considère plus ses objets comme des phénomènes marginaux mais bien centraux dans les modèles linguistiques qui postulent un principe phraséologique de la langue. Des études, inscrites dans un cadre fonctionnaliste, ont ainsi montré comment les phénomènes phraséologiques sont intimement liés à l'organisation du discours (voir par exemple, Novakova & Sorba 2014, 2018 dans un corpus journalistique ; Stubbs 2014 dans un corpus romanesque ; Leblanc 2016 dans des discours politiques).

Pour sa part, Hoey propose un point de vue radical sur le lexique en considérant que l'emploi d'un mot est amorcé par ses emplois antérieurs et que la contrainte du genre y occupe une place primordiale (2005, 13). En effet, l'appartenance d'un texte à un genre conditionne les variations lexicales, morphosyntaxiques et discursives qui s'y trouvent en comparaison avec d'autres genres (voir par exemple, Malrieu & Rastier 2001 ; Stubbs & Barth, 2003). Le genre est alors conçu comme « une détermination du sens (un *actualisateur* du signe linguistique) » (Bouquet 2004, 7) et un « cadre » (Adam 2011, 17), responsable d'opérations descendantes de sélection et d'agencement de différentes unités linguistiques.

Dans le cas de la littérature médiévale, la question du genre est complexe. En effet, les distinctions génériques des auteurs du Moyen Âge sont confuses, souvent incohérentes ou embryonnaires. La plus célèbre d'entre elles, le classement que fait Jean Bodel au début de *La Chanson des Saisnes* (v. 6-12) des trois matières dont sont faits les textes (matière de France, matière de Bretagne, matière de Rome), regroupe des objets (chansons de geste, romans antiques, romans arthuriens) dont les statuts sont très différents. Comment s'y retrouver entre *lais*, *dits*, *fables*, *contes*, ou *romans* et *histoires* qui, selon les manuscrits, désignent indifféremment les mêmes textes ? La plupart de nos catégorisations modernes aboutissent à des distinctions perméables peinant à classer une multitude de textes que nous qualifions d'*hybrides*, de *parodiques*, d'*intermédiaires* tant ils ont du mal à entrer dans des catégories construites *a posteriori*. Devons-nous toutefois nous limiter au constat d'échec dressé par Zumthor (1972, 157) : « Les hommes du Moyen Âge eurent-ils l'idée ou le sentiment que les textes poétiques se rangeaient en ensemble générique ? Ils possédèrent un vocabulaire 'littéraire' fait de bric et de broc et d'usage assez banal que l'absence de toute réflexion théorique sur la poésie empêcha sans doute de prendre consistance. ». Si la tentation est forte de renoncer à catégoriser les textes, une approche stylistique et contrastive dans laquelle nous situons notre recherche phraséologique permet peut-être d'aborder la question sous un autre angle. Notre question de recherche s'inscrit donc dans cette problématique définitoire : l'entrée phraséologique pourrait-elle nous permettre de contribuer efficacement à caractériser les genres médiévaux ? Notre objectif méthodologique, à long terme, est de renforcer notre approche contrastive en intégrant au corpus retenu ici des textes relevant d'autres genres médiévaux (chroniques, chansons de geste, vie de saints etc.).

Actuellement, la caractérisation des genres textuels par la phraséologie est un domaine de recherche en plein essor. Depuis quelques années, la notion de « motif » a été introduite pour désigner une unité phraséologique structurant la texture discursive. Initialement conçu comme « un cadre accueillant un ensemble de paramètres à définir et susceptibles de

caractériser les divers textes d’un corpus » (Longrée, Luong & Mellet 2008, 735), le motif est devenu « une unité phraséologique englobante » permettant de mettre en évidence des spécificités textuelles (Longrée & Mellet 2013). Des travaux portant sur le roman contemporain ont montré la pertinence de cette approche pour la caractérisation des sous-genres romanesques (voir, par exemple, Legallois, Charnois & Poibeu 2016 sur le roman sentimental ; Sorba et al. 2020 sur la littérature générale ; Gonon & Sorba 2020 sur le roman historique). Nous souhaitons donc tester son apport à la classification des romans médiévaux.

2.2 Présentation du corpus et des méthodes de fouille

Pour cette étude, notre corpus se compose, pour un total de plus de 900 000 tokens, de romans, en vers ou en prose, datés de la fin du XII^e siècle et du XIII^e siècle (voir tableau 1)ⁱⁱ.

Tableau 1. Le corpus des romans médiévaux.

Roman en prose	Nb de tokens	Roman en vers	Nb de tokens
<i>Lancelot</i> T1&T2 (éd. Micha)	263 868	<i>Yvain, le Chevalier au lion</i>	41 702
<i>Tristan</i> T1&T3 (éd. Curtis)	254 419	<i>Jehan et Blonde</i>	42 944
<i>Artus de Bretagne</i>	215 804	<i>Roman de Silence</i>	18 534
<i>Merlin</i> (extrait)	32 221	<i>Tristan</i> (Béroul)	27 052
<i>Aucassin et Nicolette</i> (prose/vers)	9 946		

Dans le cadre général de notre projet, nous procédons au traitement des textes en deux étapes. Tout d’abord, ils sont lemmatisés grâce à l’outil LGeRM (Souvay & Pierrel 2009)ⁱⁱⁱ. À l’issue de cette opération et après plusieurs interventions pour désambiguïser certaines formes, nous disposons d’un texte directement interrogeable dans l’interface LGeRM à partir du concordancier. Le travail consiste ensuite à entraîner un parseur pour l’annotation syntaxique en dépendances de ce corpus ainsi lemmatisé en vue de son intégration dans le Lexicoscope, un outil d’extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés (Kraif 2016)^{iv}. La figure 1 présente le lexicogramme du verbe *doner*, extrait par le Lexicoscope sur le corpus SRCMF (voir note ii), c’est-à-dire ses associations statistiquement significatives. À côté des pronoms, les deux noms *dieu* et *conseil* apparaissent spécifiques. À terme, l’outil pourra extraire ces données sur l’ensemble de notre corpus.

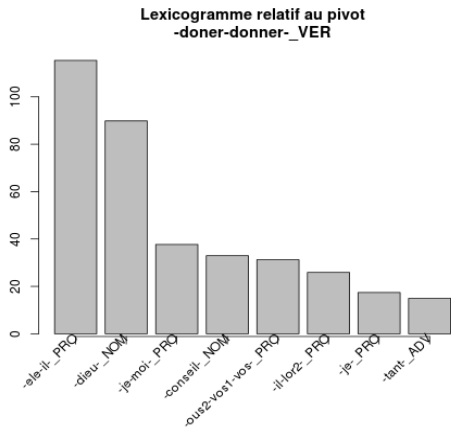


Fig. 1. Lexicogramme du verbe *doner*.

Les opérations étant menées de front pour faire avancer notre démarche expérimentale, nous présenterons dans l'étude qui suit des données issues de l'interrogation de ces deux interfaces (Lexicoscope pour *Yvain*, *Tristan* (Bérout) et *Aucassin et Nicolette* ; LGeRM pour les autres textes).

2.3 Choix de la lexie *doner*

Lors d'une première étude exploratoire dans le tome 1 du *Lancelot* et le tome 3 du *Tristan* en prose (Denoyelle & Sorba 2019), nous avons repéré la récurrence de certaines associations lexicales autour du verbe *doner* pour des séquences de dialogue (par ex., la construction *Diex doit*, ex.1) ou pour des séquences de récit (par ex., la construction *doner cop*, ex.2).

- 1) « Demoisele, se **Diex** vos **doit** bone aventure, dites moi qui li chevaliers est que vos alez si durement loant. » (*Tristan*, § 738). [« Mademoiselle, si Dieu vous donne une bonne vie, dites-moi qui est le chevalier dont vous faites un tel éloge. »v]
- 2) [li chevaliers] commence a guenchir as **cops** que Lancelos li **done** (*Lancelot* T1, VIII.40). [Le chevalier commence à faiblir sous les coups que Lancelot lui donne.]

En français contemporain, le verbe *donner* est un verbe à haute fréquence employé au sein de nombreuses unités phraséologiques. Selon Cavalla & Sorba (2018), cinq traits sémantiques se dégagent (/interaction/, /mouvement/, /centrifuge/, /ponctuel/, /transmission/) véhiculant l'idée d'« un mouvement vers autrui qui établit un lien visant à transmettre un objet (concret ou abstrait). » (p.133). Ce noyau sémantique est aussi celui du verbe *doner* en français médiéval selon la traduction du dictionnaire Godefroy (*doner* → *donner*, v.).

Par ailleurs, *donner* appartient également à la catégorie de ce que l'on appelle, depuis Harris (voir sur ce point M. Gross 1998), des verbes supports (Vsup) : « Dans les constructions à V support, c'est le substantif en position formelle de "complément" qui est le prédicat de la phrase, tandis que le verbe qui le précède est, en fait, son verbe support, c'est-à-dire son auxiliaire d'actualisation » (G. Gross 2012, 104). Notre contribution s'inscrit dans la lignée des quelques travaux qui ont montré l'existence de cette catégorie de verbes en français médiéval (Chaurand 1983 pour une étude dans les œuvres de Chrétien de Troyes ; Marchello-Nizia 1996 pour une étude dans la *Queste del Saint Graal*). Elle s'appuie sur l'analyse de quatre constructions du verbe *doner* présentées dans le tableau 2.

Tableau 2. Répartition des quatre constructions dans le corpus.

	<i>Doner + cop(s)</i>	<i>Doner + conseil</i>	<i>Doner + congié</i>	<i>Diex + doner</i>
<i>Lancelot</i> T1&T2	57 occ.	9 occ.	2 occ.	28 occ.
<i>Tristan</i> T1&T3	53 occ.	8 occ.	6 occ.	46 occ.
<i>Artus de Bretagne</i>	7 occ.	1 occ.	12 occ.	35 occ.
<i>Merlin</i> (prose) (extrait)	0	0	1 occ.	2 occ.
<i>Aucassin et Nicolette</i>	0	1 occ.	0	2 occ.
<i>Yvain</i>	5 occ.	1 occ.	0	15 occ.
<i>Jehan et Blonde</i>	3 occ.	0	2 occ.	7 occ.
<i>Roman de Silence</i>	2 occ.	2 occ.	0	16 occ.
<i>Tristan</i> (Bérout)	1 occ.	6 occ.	1 occ.	5 occ.
Total	128 occ.	28 occ.	24 occ.	162 occ.

Les constructions *doner + cop* et *Diex + doner* sont beaucoup plus fréquentes dans notre corpus (respectivement 128 occ. et 162 occ.) que les deux autres *doner + conseil* et *doner + congié* (respectivement 28 occ. et 24 occ.). Malgré cette différence, nous avons choisi ces quatre constructions pour deux raisons. Tout d'abord, elles sont toutes considérées comme des « formules » c'est-à-dire des expressions stéréotypées, caractérisées par un noyau lexématique, qui actualisent un cliché rhétorique (Martin 1992, 323) et s'organisent en séquences discursives typiques. Ensuite, *Diex + doner* qui possède un patron syntaxique (N sujet + V) différent des trois autres (V + N complément) présente un caractère fortement idiomatique comme le soulignent les *Manières de langage*, ces manuels d'apprentissage du français écrits au XIV^e siècle en Angleterre, qui en font la forme de salutation recommandée.

Notre objectif est de déterminer si ces constructions sont des « unités phraséologiques englobantes », les motifs, qui jouent un rôle dans la structuration textuelle afin de tester l'apport de la notion de motif à la classification des romans médiévaux. C'est pourquoi nous décrirons d'abord les variations syntagmatiques et paradigmatiques de ces quatre constructions (section 3) avant de montrer leur fonctionnement discursif (section 4).

3 Étude des variations paradigmatiques et syntagmatiques

3.1 Les variations paradigmatiques

Nous analysons ici les variations paradigmatiques portant sur le noyau de ces constructions : le verbe (*doner*) et son nom complément (*cop*, *conseil*, *congié*) ou son nom sujet (*Diex*).

3.1.1 Les variations paradigmatiques du verbe doner

La variation des temps verbaux est le premier paramètre mesuré. La structure *doner + cop* manifeste une très nette prédilection pour le temps présent dans notre corpus (76/128 occ., 60%, ex.2), très largement en tête devant les temps du passé (23/128 occ., 18%, ex.9) ; même l'infinitif *doner* (17/128 occ., 17%) est essentiellement introduit par un verbe au présent (*set*, *s'efforce de*, *puet*, *comence* à etc.). Aucun futur n'est attesté. Dans *Diex + doner*, le verbe est exclusivement au subjonctif, en général au présent (voir ex.1) sauf s'il se trouve dans un discours indirect dépendant d'un verbe de parole au passé. Dans ce cas, la concordance des temps opère la transposition syntaxique régulière.

De son côté, *doner + conseil* se comporte différemment dans la mesure où les temps verbaux sont plus équitablement répartis avec une petite préférence pour le futur (8/28, 28,5%, ex.7), juste devant le présent (6/28, 21%, ex.8) et le passé (4/28, 14%). Un tiers des occurrences du verbe dans cette construction (9/28 occ., 32%) se réalise sous la forme infinitive complément d'un autre verbe (*oser*, *savoir*) ou d'un semi-auxiliaire (*pouvoir*, *devoir*) introduisant ainsi plus fréquemment une considération aspectuelle ou modale. De même, les temps verbaux employés pour *doner + congié* sont assez variés avec une prédilection pour le passé simple (9/24 occ., 37,5%, ex. 27), pour le présent de l'indicatif à valeur narrative (5/24 occ., 21%) ou de l'impératif (3 occ., 12,5%).

Dans un second temps, nous avons observé si le verbe *doner* pouvait commuter avec d'autres verbes du même paradigme dans un patron plus large du type V + *cop/conseil/congié* et *Diex + V*. Pour *doner + cop*, nous avons relevé 206 occurrences d'un patron de ce type dans notre corpus. Le verbe *doner* peut commuter avec l'un de ses composés *s'entredoner* (25 occ., ex.3) et *redoner* (2 occ.) et avec le verbe *geter* (21 occ.) mais c'est *ferir* (88 occ., ex.4) et ses composés (*s'entreferir* 11 occ. et *referir* 3 occ.) que l'on retrouve le plus fréquemment en concurrence avec *doner* dans ce patron :

- 3) si **s'entredonent** sor les escus tels **cops** que les lances esclatent (*Lancelot* 2, LIII, 32). [Ils se donnent réciproquement sur leurs boucliers des coups si violents que leurs lances éclatent.]
- 4) et **fier** le roy Jonas par les espaulles si grant **coup** qu'il le coucha tout plat a terre (*Artus*, §455). [Et il frappe le roi Jonas sur les épaules en un coup si violent qu'il le jeta à plat par terre.]

L'exemple 3 témoigne d'un emploi plutôt régulier du verbe *s'entredoner* précédé de *si* après une ponctuation forte (60%, 15/25 occ.). Dans l'exemple 4, le verbe *ferir* est au présent, le temps le plus usité dans ce patron (64/81 occ. pour le verbe simple et ses composés, 79%), à l'instar de *doner*. D'autres verbes entrent dans ce paradigme de manière plus marginale comme *atendre*, *recevoir*, *sostenir*, *soffrir*, *rendre*, *paier*, *douter*, *guenchir*, *torner*, *bouter*, *enteser* mais sont plus éloignés sur le plan sémantique de *doner*.

La construction *doner* + *conseil* repose également sur un patron dans lequel le verbe connaît des variations paradigmatiques importantes. Sur les 139 occurrences de ce patron V + *conseil* relevées dans notre corpus, ce sont les verbes supports *metre* (50/139 occ., 36%, ex. 5) et *prendre* (25/139 occ., 18%, ex. 6) qui commutent le plus fréquemment avec *doner* :

- 5) « Et je vos di que je i **metrai** tot le **conseil** que le cors d'un sol chevalier i porra. » (*Tristan* 1, §83). [« Et je vous promets de vous donner tous les conseils qu'un chevalier tout seul pourra vous prodiguer. »]
- 6) Si lor fu bien avis il avoit fait le roi Moine ocirre : si **pristrent conseil** li dui prodome qui les enfanz gardoient et distrent... (*Merlin* prose, 18, 25). [Ils comprirent qu'il avait fait assassiner le roi Moine. Les deux braves hommes qui gardaient les enfants se concertèrent et dirent...]

Les deux exemples témoignent de la même répartition équilibrée des temps verbaux que pour *doner* + *conseil*, les 3 temps passé (ex. 6), présent et futur (ex. 5) se rencontrant. D'autres verbes entrent dans ce paradigme de manière plus marginale (*dire*, *demande*, *croire*, *querir*, *trover*, *avoir*, *oïr*, *entendre*, *recevoir*, *envoyer*, *prometre*, *louer*) mais sont sémantiquement plus éloignés de *doner*.

La construction *Diex* + *doner* alterne avec d'autres formulations vatives au subjonctif présent du type : **Diex saut** le roi Artu et sa compaignie (*Lancelot* 1, III, 2) [« Que Dieu sauve le roi Arthur et sa cour »] ; *dist que ausi l'en envoit Diex honor* (*Lancelot* 1, III, 25) [« Il souhaita que Dieu lui envoyât aussi de l'honneur »] ; **Diex te croisse bonté et honneur**, (*Artus de Bretagne*, §155) [« que Dieu accroisse ton bonheur et ton honneur »] ; **Dex, ki te fist, porgart ta vie !** (*Roman de Silence*, 2810) [« que Dieu, qui te fit, protège ta vie. »]. Le verbe *doner* connaît donc aussi une variation dans cette séquence lexicale en commutant avec des verbes dont le sens peut être proche (*envoyer*) ou plus éloigné (*sauver*, *garder*).

Dans *doner* + *congié*, même si *doner* peut commuter avec *octroier* pour former une expression synonyme, cette association demeure exceptionnelle dans notre corpus (1 occ. *Tristan* 3, §779). Toutefois, *octroier* a un sémantisme plus large et est souvent employé avec un autre complément (*don*, *jouste*, *fame*, *jugement*...) alors que *doner* + *congié* se restreint au sens de « donner la permission » et plus particulièrement « permission de partir ». *Congié* est aussi utilisé dans des combinaisons avec les verbes *prendre* (67,5%), *demande* (4,5%), *avoir* (3%) et aussi dans les syntagmes prépositionnels *sans le congié de* (8,5%) ou *par le congié de* (6%). *Doner* + *congié* correspond à 9% des emplois de *congié*.

3.1.2 Les variations paradigmatiques du nom

Nous poursuivons notre étude en analysant les variations syntagmatiques qui affectent le nom dans chacune des quatre constructions. Le premier paramètre mesuré est celui de la variation en nombre. Dans la séquence *doner* + *cop*, le nom apparaît morphologiquement de manière équivalente au singulier (63/128 occ., 49%) et au pluriel (60/128 occ., 47%), les cinq autres occurrences apparaissant sous forme pronominales. Néanmoins, dans près de la moitié des occurrences du singulier, *cop/colp* s'emploie au sens d'un pluriel quand il est précédé du déterminant *maint* ou *zéro* (25 occ.). Dans les séquences *doner* + *conseil* et *doner* + *congié*, le nom apparaît quasi-exclusivement au singulier (26/28 occ. pour *conseil* et 24/24 occ. pour

congié). Dans *Diex* + *doner*, le nom est exclusivement au singulier même dans les rares cas où l'expression est dans la bouche de personnages non chrétiens.

Dans un second temps, nous avons observé si le nom pouvait commuter avec d'autres noms du même paradigme sémantique dans un patron plus large du type *doner* + N et N + *doner*. À propos de la séquence *doner* + *cop*, Chaurand (1983, 29-30) a montré que, dans les œuvres de Chrétien du Troyes, on pouvait trouver « dix combinaisons comportant *doner* + un terme impliquant un coup » (*anpointe*, *bufe*, *colee*, *esperons*, *flat*, *frangiee*, *golee*, *groiniee*, *hurtee*, *joe*). Ce n'est pas le cas dans notre corpus : une seule occurrence de *doner del poing* « donner [des coups de] poing. » dans *Lancelot* 1 (XXIV, 10), de *doner des esperons* « piquer des éperons. » dans *Lancelot* 2 (XXXVI, 17) et deux de *doner colee* dans *Artus de Bretagne*. Dans ce dernier cas, la séquence lexicale désigne tantôt un coup qui tue l'adversaire (§269) tantôt le coup symbolique donné lors de l'adoubement (§388).

Chaurand (1983, 35-36) regroupe *doner* + *congié* et *doner* + *conseil* dans une même série d'expressions ayant « un caractère institutionnel » : « Le procès indiqué se trouve en conformité avec une coutume, entraîne ou suppose une contrepartie, ou a une valeur symbolique. » Les autres noms rentrant dans cette combinaison relevés dans les œuvres de Chrétien de Troyes par Chaurand sont *desserte*, *doaire*, *erre*, *fame*, *ordene*, *prison*, *querone*, *soldee*, *trives*. À part *fame*, ces substantifs sont quasiment absents de notre corpus dans leur association avec le verbe *doner*. À cette liste, nous proposons d'ajouter le nom *jugement* (*Tristan* 1, 8 occ.) qui fonctionne comme *conseil* pour désigner un acte institutionnel plus ou moins officiel.

Dans *Diex* + *doner*, le nom est exceptionnellement modifié : *Dieu* est remplacé une fois par *Jésus-Christ* (*Silence*, v. 2070) ; trois fois par *Damediex* (*Lancelot* et *Silence*), trois fois par une périphrase : *Li rois del monde* (*Jehan et Blonde*, 4643) ; *Li sires ki te fist et en tel figure te mist* (*Silence*, 2023-2024) et *Cil qui fait son solet luisir* (*Silence*, 5860). Ces variations n'affectent que 4% des occurrences dans le corpus retenu.

Ainsi, nous observons peu de variations paradigmatiques sur les noms dans leur combinaison avec le verbe *doner* dans ces quatre constructions qui se caractérisent par leur stabilité (*doner* + *cop* privilégie sémantiquement le pluriel à l'inverse des 3 autres séquences ; peu de commutation à l'intérieur du paradigme sémantique). En revanche, la variation paradigmatique du verbe est nettement plus importante même si elle n'apparaît pas dans les mêmes proportions pour les quatre constructions (*doner* + *conseil/congié* ne privilégient pas massivement un temps verbal contrairement à *doner* + *cop* et *Diex* + *doner* par exemple).

3.2 Les variations syntagmatiques

Dans cette section, nous analysons les variations syntagmatiques qui affectent le nom et le verbe en étudiant les structures actanciellles, la détermination et les expansions du nom.

3.2.1 Les structures actanciellles

Ces quatre constructions possèdent une structure actancielle trivalente conformément à la valence de *doner* : X (le donateur, *Diex*) *donner* Z (*conseil*, *cop*, *congié*) à Y (le donataire).

Dans le cas de *doner* + *conseil*, la structure actancielle est systématiquement actualisée en surface de manière complète dans chaque énoncé à une exception près (ex.7) :

- 7) « **Je vos en donrai** le meilleur **conseil** que je onques porrai **doner**. » (*Lancelot* 1, IV,3). [« Je vous donnerai le meilleur conseil que je puisse jamais donner. »]

En effet, dans l'exemple 7, le donataire Y (*vos*) n'est pas répété dans la proposition relative *que je onques porrai doner*. La présence d'un modifieur du verbe (*onques* ici) est plutôt rare puisqu'on en trouve seulement dans deux autres occurrences (*si hardiement* « si bravement », *par foi* « par ma foi »). Leur rôle dans la variation syntagmatique est donc mineur.

Les personnes verbales privilégiées pour actualiser le donateur X sont la P1 (10/ 28 occ., 36%, ex.7) et la P3 (9/28 occ., 32%, ex.8), les autres personnes P4-5-6 étant peu attestées, voire pas du tout dans le cas de P2.

8) Li chevaliers entent bien que **la roïne** (X) li (Y) **done** bon **consoil** (Z) (*Tristan* 1, §189). [Le chevalier se rend compte que la reine lui donne un bon conseil.]

Dans l'exemple 8, les propriétés syntaxiques sont représentatives de l'emploi privilégié de la construction *doner* + *conseil* dans notre corpus : en phrase affirmative (26/28 occ.) et positive (19/28 occ., 68%) avec le donateur X se réalisant essentiellement sous la forme d'un SN (*la roïne* « la reine », *li dus* « le duc », *Plenorius*, *tuit si home* « tous ses hommes », *nul force de clergie* « quelque érudit », *nulz mires* « quelque médecin »), plus rarement sous la forme d'un syntagme pronominal (*nus*, *autrui*).

Pour sa part, la construction *doner* + *cop* s'actualise presque exclusivement à la troisième personne (P3 : 113/128 occ., 90% et P6 : 12/128 occ., 9%) :

9) **Messire Yvains** (X) **cop** (Z) si puissant / **Li** (Y) **дона** que de sus la sele / A fet Kex la torneboele. (*Yvain*, 2255-2256). [Monseigneur Yvain lui donna un coup si puissant qu'il fit culbuter Keu de sa selle.]

10) Et mesure Gauvain (X) a tant soffert qu'il a s'alaine reprise, si cort sus al chevalier molt viguerosement et **li** (Y) **done** grans **cops** (Z) **de l'espee** (X') **par mi le hialme** (Y'). (*Lancelot* 2, LXVI, 26). [Et monseigneur Gauvain résiste tant qu'il reprend son souffle et court sur le chevalier avec une grande vigueur et lui donne de grands coups d'épée sur le heaume.]

L'exemple 9 témoigne également de la tendance préférentielle de la séquence *doner* + *cop* à apparaître exclusivement dans des phrases affirmatives et positives. Le donateur X est désigné assez souvent par un SN (25/128 occ., 20% : *li quens* « le comte », *Lancelot*, *li tiers* « le troisième », *li autres* « les autres », *li/cist chevaliers* « le/ce chevalier », *Dodiniels*, *Lamorat*) mais s'actualise préférentiellement sous la forme d'un syntagme pronominal (*il*, *cil*, *qui*, *celui qui*). L'exemple 10 révèle un emploi plutôt fréquent de la structure *doner* + *cop* avec un dédoublement des actants X et Y (42/128 occ., 33%) : le donateur (X) se dédouble en surface sous la forme de (X') désignant l'arme qui frappe et le donataire (Y) se dédouble en surface sous la forme de (Y') désignant la partie du corps frappée. Ces « prédicats réguliers [...] sémantiquement complexes » (G. Gross 2012, 109), dont le schéma argumental comprend quatre positions (X Y X' Y'), sont ici mis au service de la narration.

Pour sa part, *Diex* + *doner* actualise majoritairement le schéma actanciel dans sa complétude. Le donateur *Dieu* est toujours exprimé. Le donataire Y est majoritairement désigné à la P2 (73,3%, ex.11) ; mais de manière significative (19% des cas), Y désigne le locuteur lui-même ; enfin, parfois les souhaits sont adressés à un donataire P3 absent de la situation d'énonciation (4%), ou ne sont pas du tout adressés (3,7%, ellipse de Y). Le complément Z, l'objet du souhait, apparaît dans la majorité des cas sous forme de syntagme nominal, parfois sous forme de verbe à l'infinitif (10,5%) ou de subordonnées complétives (7,4%). Les compléments nominaux sont des noms à polarité positive : noms d'affects, de biens ou de qualités qui peuvent d'ailleurs se cumuler : *la joie* (18 occ., 11%, dont 12 sont coordonnées à un autre élément, ex.11) ; *l'honneur* (15 occ., 9,3%), parfois accompagné d'une expansion (*grand honneur*, *l'honneur de la bataille*) ; *la santé* (5 occ.) ; *la grâce*, *le pouvoir* ; *le cœur* et *le courage*^{vi} (4 occ.), *le bien*, *la vie* (2 occ.), *la repentance*, *la droiture*, *l'amour*, *le paradis*, *l'amendement*, *une joyeuse fin*, *le confort* (« réconfort »), *le gain*, *la paix*, *la valeur*, *la bonté* (1 occ. de chacun).

11) « Que Diex vos **doinst** hui **honor et joie**. » (*Lancelot* 2, XLV, 3). [« Que Dieu vous donne aujourd'hui honneur et joie »]

En outre, on distingue une catégorie particulière où Z se réalise sous la forme d'un repère temporel. En effet, le souhait peut porter sur un laps de temps positif : *le bon jour* (5 occ.) ou *la bonne nuit* (5 occ.). Plus vague et plus fréquent (19 occ., 11,7%), *la bone aventure* sans désigner une période précise, renvoie plus largement à un avenir positif (ex.12).

12) Il le salue et ele li dist que **bone aventure** li **doinst** Diex. (*Lancelot* 2, L, 5). [Il la salue et elle lui dit que Dieu lui donne bonne vie^{vii}.]

Ces compléments peuvent parfois recevoir quelques épithètes mélioratives (*grant* (5 occ.), *meillor*) mais se concentrent essentiellement dans un seul roman, *Artus de Bretagne*. En général, l'emphase est marquée par la coordination de deux éléments (24/162 occ. dont 10 dans *Artus de Bretagne* : 15%) plus que par l'ajout d'épithètes. Cette construction se réalise de manière préférentielle avec des compléments à polarité positive, toutefois des compléments négatifs sont aussi possibles : la bénédiction se fait alors malédiction (ex.13) :

13) « Ha, chevaliers, **honte** te **doinst** Diex ! » et s'eslaissent vers lui por lui ocirre. (*Lancelot* 2, LVI, 7). [« Ha, chevalier, Dieu te fasse honte ! » et ils s'élancent vers lui pour le tuer.]

Cette association demeure rare et localisée : 6,8% des emplois de cette structure (11 occ.) exprime une malédiction et sept d'entre elles se trouvent dans le seul *Roman de Silence*. Enfin, du fait de sa nature votive, cette séquence apparaît essentiellement dans des phrases positives (2 occ. avec une forme négative : *Lancelot* 1, XXVI, 27 ; *Aucassin*, II, 21).

Pour finir, dans *doner* + *congié*, les variations syntagmatiques sont faibles. La construction est toujours affirmative. Le sujet est à la troisième personne dans la majorité des cas (15/24 occ., 62,5%), à la deuxième personne dans un tiers (8/24 occ.) et dans une seule occurrence à la P1. La troisième personne se réalise essentiellement à la forme pronominale (*cil*, *il*) mais on note toutefois 6 occurrences de *li rois* (25%).

14) Si couvint qu'il li **donnaissent** congié a moult grant paine. (*Artus*, §23). [Ils furent obligés de lui donner la permission à contre cœur.]

Cet exemple témoigne de la structure actancielle la plus fréquente. On note ici un des rares cas de compléments de manière qui peuvent accompagner le syntagme (*volemtiers*, *bien*).

3.2.2 La détermination et les expansions du nom

Le déterminant zéro étant d'usage courant en ancien français, nous observerons donc, dans les quatre constructions, les autres formes de déterminant qui apparaissent. Dans le cas de *doner* + *conseil*, 60% des occurrences (17/28 occ.) présentent un déterminant autre que zéro : *mes*, *nul*, *quel*, *cel/ceste/icest*. En revanche, pour *doner* + *cop*, ce n'est le cas que de 38% des occurrences mais la détermination est plus variée : à côté des déterminant défini *le-les* (23 occ.) et indéfini *un* (14 occ.), apparaissent les quantifieurs *maint*, *sol*, *tant* (*de*) et *autre*. Les deux constructions *Diex* + *doner* et *doner* + *congié* ne connaissent aucune variation du déterminant, les noms *Diex* et *congié* n'en étant pas pourvus.

Le second champ d'observation de la variation syntagmatique est celui des expansions du nom. Le substantif *conseil* est pourvu d'une expansion dans 37% de ses emplois, qu'il s'agisse d'un adjectif épithète (*bon* 5 occ. et *meillor* 2 occ., ex.7 et 8) ou d'une proposition relative (3 occ. ex.7). La prédilection de l'unité *doner* + *conseil* pour les énoncés à polarité positive se rencontre ici encore : les expansions tout comme le type de phrase privilégié englobent cette unité dans une isotopie caractéristique.

Dans *doner* + *congié*, le substantif reçoit une expansion soit sous la forme d'un pronom adverbial anaphorique (37,5%) : *Lors l'en donerent congié* (*Merlin*, 12, 29) [« Ils lui en donnèrent la permission »] ; soit sous la forme du groupe *de* + infinitif (21%) : *je vous pri que vous li donnéz congié d'estre chevaliers avecques Artus son cousin*. (*Artus de Bretagne*, §14) [« je vous prie que vous lui donniez la permission d'être fait chevalier en même temps qu'Artus son cousin »] ; soit enfin sous la forme d'une subordonnée complétive (12,5%) : *Si donna congié a son ost que chascun s'en retournast a son hostel*. (*Artus*, §460) [« Et il donna la permission à son armée que chacun rentre à sa demeure. »].

La situation est nettement différente pour le substantif *cop* car ce sont 77% de ses occurrences (97/126) qui sont pourvues d'une expansion. Celle-ci se réalise sous la forme le plus souvent d'un adjectif épithète (74 occ. *grant*, *greignor*, *gros*, *haut*, *puissant*, *pesant*, *grandismes*, *dur*, *meillor*, *mortel*, ex.15), parfois d'un complément du nom (4 occ., *de l'espee*, *de chevalier*, *d'enfant*, ex.16) et du corrélatif *tel* (14 occ.).

15) Et cil let corre a lui, si li done si **grant cop** que ses glaives peçoie sor son escu (*Lancelot* 2, XXXVIII, 15). [Et ce dernier s'élance sur lui et lui donne un coup tel que sa lance se brise en pièces sur son bouclier.]

16) « Ce n'est mie **cop d'enfant** que cist chevaliers m'a doné ! » (*Tristan* 3, §717). [« Ce chevalier ne m'a pas donné un coup de petit garçon ! »]

Les deux exemples 15 et 16 illustrent la tendance très nette de l'unité *doner* + *cop* à apparaître dans des énoncés à forte valeur intensive (structure consécutive *si...que...* en 14 et figure d'hyperbole en 15), déjà constatée plus haut avec l'emploi des déterminants quantifieurs.

Dans *Diex* + *doner*, le nom reçoit rarement une expansion (5% des occ.). On dénombre une relative : *Diex qui tout forma* (*Artus*, 6 occ.) et *cil Diex qui fist le mont* (Béroul) et une épithète (*Diex l'esperitables* [« Le Père spirituel »]), *Aucassin*, XXXVII, 14).

Sur le plan syntagmatique, les quatre séquences varient dans des proportions différentes. Ainsi, le déterminant varie beaucoup dans *doner* + *conseil* et pas du tout dans *Diex* + *doner* et *doner* + *congié*. De même, *doner* + *cop* apparaît majoritairement pourvue d'une expansion tandis que ce procédé est moins fréquent pour les trois autres. Enfin, chaque construction privilégie une personne verbale spécifique. Dans cette section 3, nos observations permettent de montrer que les constructions varient toutes mais de manière différente : la construction *doner* + *cop* est très sujette à variation avec ses expansions tandis que *Diex* + *doner* varie essentiellement sur le complément Z et que *doner* + *conseil/congié* varient sur la détermination et les temps verbaux.

4 Le rôle discursif des quatre séquences

L'objectif de cette partie est de montrer comment le texte médiéval se forme en scénarios discursifs à partir de ces formules qui ne renvoient toutefois pas au même fonctionnement discursif. Nous observerons successivement ces quatre expressions en partant de celles qui se situent dans les paroles de personnages pour terminer sur celles qui sont dans le récit.

4.1. Fonction phatique et assertive dans une séquence dialogale

La séquence phraséologique *Diex* + *doner* est à l'origine une prière (ex. 17 au discours indirect). Elle tend toutefois à servir de marqueur discursif (ex. 18). Selon Rodriguez-Somolinos (2013), ces expressions, caractéristiques de l'oral conversationnel (interjections, modalisations, termes d'adresse) servent à représenter, à titre d'effet de réel, l'oralité dans le texte.

17) Et si li orent et destinent / Que **Dex** li **doint** joie et santé (*Yvain*, 5793-5794). [Elles lui adressent leurs prières et lui souhaitent que Dieu lui donne joie et santé.]

18) si li dist : « Sire, **bon jor** vos **doinst Diex**. » Et il li rent son salu. (*Lancelot* 2, XLV, 1). [Elle lui dit : « Sire, que Dieu vous donne le bon jour. » Et il lui rend son salut.]

Cette construction, dont on a constaté le peu de variations précédemment sauf pour le complément Z (voir section 3), s'emploie comme une simple formule votive d'accueil ou de salutation, quoique la distinction entre rituel poli et véritable prière soit difficile à effectuer dans une civilisation fondamentalement chrétienne. Elle prend une fonction phatique permettant d'entrer en contact et, comme tous les actes rituels polis, de diminuer l'aspect offensant d'une interlocution. Après cette séquence d'ouverture, l'interaction entre dans sa séquence thématique transactionnelle (Kerbrat-Orrechioni 1990, 220). Comme tout acte rituel, son emploi repose sur des règles pragmatiques assez précises, la salutation doit être formulée d'abord par le personnage hiérarchiquement inférieur et la réciprocité est de mise même si elle n'est pas toujours indiquée dans les récits fictionnels qui préfèrent se consacrer à la séquence transactionnelle de la conversation (Durrer 1994, 183).

Outre cet emploi phatique, on trouve le marqueur discursif *Diex* + *doner* dans une autre séquence phraséologique insérée dans une subordonnée hypothétique (21%, 34 occ. dont 28 dans le seul *Tristan* en prose, tome 3^{viii}). Le complément Z relève du même paradigme à

polarité positive (voir section 3 et exclusivement *bone aventure* dans *Tristan*). Cette variante *se Diex + doner* repose sur des données énonciatives différentes de celles vues précédemment pour *Diex + doner* : pour désigner le donataire Y, l'emploi de la P1 monte à 53%, la P3 y est totalement absente. Le bénéficiaire du don est moins l'interlocuteur que le locuteur lui-même qui atteste dans une formule hypothétique de son désir d'obtenir un don divin (ex.19) :

- 19) « Sire, fait il, se **Diex** me doint **bone aventure**, je vos en dirai la verité. » (*Tristan* 3, §910).
[« Seigneur, fait-il. Aussi vrai que je demande à Dieu de me donner bonne vie, je vais vous en dire la vérité. »]

La portée illocutoire n'est plus phatique mais assertive : c'est à l'aune de ce désir de don qu'est mesurée une assertion dont la vérité est alors garantie. La P2 est exclusivement utilisée en revanche pour renforcer un ordre de dire, cet emploi étant particulièrement développé dans le *Tristan* (19/36 occ.). L'exemple 20 montre le cumul de ces deux expressions :

- 20) Lors torne vers lui la teste de son cheval, et Dynas s'areste maintenant. Quant il le voit vers lui venir, il laisse son dol atant et fait la plus bele chiere qu'il puet. « Mesire Dynas, fait Gynglains, Diex vos conduie ! – Sire, fait Dynas, **Diex vos doint bone aventure**. – Mesire Dynas, fait Gynglains, por quoi demenez vos tel dol ? – Sire, fait Dynas, por ce que mon cuer le me commande. Et sachiez, sire, que de cest dol que ge faz ne me devroit nuls blasmer qui fust proudome, quar molt y a grant achoison. – Sire Dynas, fait Gynglains, **se Diex vos doinst bone aventure**, dites moi l'ochaison por quoi vos alez cest dol demenant ; et sachiez que ge i metrai puis tot le conseil que chevaliers de mon pooir i porroit metre. – Sire, fait Dynas, [...] vos dirai ge tot maintenant ce que vos me demandez, quar ge ne voill pas avoir vostre corroz. » (*Tristan* 3, §936). [Alors, il tourne vers lui la tête de son cheval et Dynas s'arrête aussitôt. Quand il le voit s'approcher de lui, il arrête de pleurer et dissimule son chagrin autant qu'il peut. « Messire Dynas, fait Guinglain, puisse Dieu vous guider. – Seigneur, fait Dynas, **que Dieu vous donne belle vie**. – Messire Dynas, fait Guinglain, pourquoi allez-vous ainsi pleurant ? – Seigneur, répond Dynas, parce que mon cœur me le commande. Et sachez, seigneur, qu'aucun brave homme ne devrait me blâmer de ce deuil que je fais car j'ai de bonnes raisons de pleurer. – Seigneur Dynas, fait Guinglain, **Si Dieu vous donne belle vie**, dites-moi la raison pour laquelle vous pleurez ainsi, et sachez que j'y mettrai pour y remédier tous les efforts qu'un chevalier de ma puissance peut faire. – Seigneur, fait Dynas, [...] je vous dirai maintenant tout ce que vous me demandez car je ne veux pas provoquer votre colère.]

Au début du dialogue, la formule votive se situe dans le cadre phatique de l'interaction par laquelle les chevaliers se saluent réciproquement. À Guinglain qui lui souhaite que « Dieu le conduise », Dynas répond « qu'il lui donne bonne aventure ». L'interaction proprement dite commence ensuite sous une forme de questions / réponses, motivées par l'étrange attitude de Dynas qui chevauche à travers la forêt en pleurant. Mais si ce dernier ne refuse pas de répondre aux questions de son compagnon, il faut toutefois que Guinglain s'y prenne à deux fois pour obtenir une réponse précise. Comme souvent dans les dialogues romanesques, les personnages interrogés semblent avoir besoin que la demande soit réitérée pour commencer à répondre. L'auteur du *Tristan* dont le style a beaucoup de traits cléricaux (Baumgartner 1975) construit probablement les réponses comme des discours où un exorde précède le développement. Il faut cependant que Guinglain insiste, avec la formule votive de la subordonnée hypothétique, pour obtenir une réponse plus précise.

La structure *Diex + doner* se partage donc entre deux expressions votives très fréquentes, apportant un élément positif à un donataire : une formule de bénédiction, où ce dernier est en général différent du locuteur ou une formule hypothétique renforçant un énoncé. Leur emploi pragmatique est très différent : alors que la bénédiction a une fonction phatique ou s'intègre dans une prière, les constructions hypothétiques attestent de la force d'un désir pour renforcer un autre acte de langage assertif ou directif.

4.2. Fonction performative dans des séquences dialogales et leurs pendants narratifs

Les deux séquences *doner + conseil* et *doner + congié* ont un comportement assez proche. Elles sont employées dans les paroles de personnages pour désigner un acte de langage performatif ou assertif dans un cadre énonciatif hiérarchisé : donner une permission ou un conseil est un acte de langage qui nécessite des conditions de réussite spécifiques. Le donateur doit être en position haute, permanente (seule une personne dotée d'une autorité sociale reconnue peut délivrer une permission), ou temporaire (seule une personne dont l'autorité morale est reconnue peut délivrer un conseil) ; le donataire est ainsi en position inférieure. De cette organisation pragmatique vont dépendre trois types d'emploi.

Premièrement, le conseil et le congié peuvent être sollicités dans une requête par un verbe spécialisé (*je vos pri*, ex.22), ou par une réalisation injonctive à l'impératif (ex.21), ou sous forme indirecte.

21) Il dit aus deux rois : « Hee ! seignor, por Dieu, **donez** moi **congié** que je puisse aler après mon chevalier. Se il m'esloigne, jamés nel troverai. » (*Tristan* 1, 15, 431). [Il dit aus deux rois : « Hé, seigneurs, par Dieu, donnez moi la permission de suivre mon chevalier. S'il s'éloigne de moi, je ne le retrouverai jamais. »]

22) « por quoi je vos pri [...] que vos me **doignoiz conseil** que je porrai faire por finer ceste grant dolor. » (*Tristan* 3, § 688). [« Pour cela, je vous prie que vous me donniez un conseil sur ce que je pourrai faire pour mettre fin à cette grande souffrance. »]

Toutefois, il est bien plus courant de demander une permission (26%) que de demander un conseil (18%).

Deuxièmement, le congié ou le conseil sont explicitement accordés dans des constructions performatives. Cependant *doner + congié* est rarement employé sous cette forme du type *je te done congié* (1 occ., *Tristan* 3, §701) : soit le congié est mentionné au discours narrativisé (10 occ. 41%, ex. 23), soit le destinataire du congié donne l'autorisation en employant le verbe *voloir* ou *otroier*.

23) Et ele dist : « Sire, s'il vos plaist, je palleroie volentiers a cest prodome a consoil. » Lors l'en **donerent congié**, si entra en une chambre. (*Merlin* en prose, 12, 28). [Et elle dit : « Seigneurs, s'il vous plaît, j'aimerais parler à ce bon conseiller en privé. » Ils lui en donnèrent la permission, elle entra alors dans une chambre.]

En revanche, le conseil est généralement introduit par une expression performative formulée par *doner + conseil* (7 occ., 25%) annonçant qu'il va y avoir un conseil (ex.24).

24) « Qant vos consel m'avez requis / Gel vos **dorrai** sanz terme mis » (Bérout, 2356-2357). [« Puisque vous m'avez demandé un conseil, je vous le donnerai tout de suite »]

Cet extrait montre les précautions oratoires qui accompagnent fréquemment le conseil car donner un conseil est un acte de langage offensant pour la personne qui le reçoit et se retrouve ainsi placée en situation d'infériorité (Denoyelle 2014). Cela explique l'importance des épithètes mélioratives (voir section 3) permettant de vanter le conseil à venir (ex.7) ou la présence de subordonnées rappelant qu'il vient en réponse à une sollicitation (ex. 24). De ce fait, *doner + conseil* et *doner + congié* ne se situent pas au même niveau d'une interaction : *doner + conseil* ouvre une séquence argumentative présentant le conseil, alors que *doner + congié* clôt une séquence discursive ouverte par *demander congié* (ex.25).

25) si vint al seignor de laiens et li demande congié, kar aler s'en velt. Et cil li **done** volentiers (*Lancelot* 2, XLVII, 34). [Il va voir le seigneur du domaine et lui demande la permission de partir car il veut s'en aller. Celui-ci l'y autorise volontiers.]

Dans l'exemple 25, la demande et le don du congié viennent clore une séquence narrative et servent de seuil à un nouveau départ.

Troisièmement, l'acte de donner une permission ou un conseil est considéré comme une action parmi d'autres (33% pour *doner + congié* et 57% pour *doner + conseil*) qui s'insère dans la chaîne des événements d'une séquence narrative (ex.26) :

26) A cel **conseil** que li dus a **doné** s'acordent tuit et s'affichent tuit de mon seignor Gauvain rescure a lor pooir ou de morir (*Lancelot* 1, XXV, 4). [Ils sont tous d'accord avec ce conseil que le duc leur a donné et ils décident tous de faire tout leur possible pour sauver monseigneur Gauvain ou de mourir.]

L'acte peut aussi recevoir une appréciation de la part d'un locuteur et participer à une séquence argumentative éventuellement dialogale. La permission ou le conseil donnés créent un engagement entre les personnages qui peuvent s'y référer pour se plaindre d'un manquement ou pour rappeler les devoirs féodaux (ex.27) :

27) « car vos estes mi feïl / Et donet m'avés bon conseil. » (*Silence*, 4750-4751). [« Vous êtes mon vassal et vous m'avez donné un bon conseil. »]

Ces deux séquences phraséologiques ont donc un fonctionnement discursif mixte : soit elles entrent dans un cadre performatif dans les paroles de personnages, formulant une requête ou une annonce (66% pour *doner* + *congié* et 43% pour *doner* + *conseil*), soit elles désignent une action de parole mise au même niveau qu'une autre action et pouvant recevoir comme telle des commentaires (respectivement 34% et 57%).

4.3. Fonction narrative

La dernière construction phraséologique *doner* + *cop* s'inscrit pleinement dans le récit dont elle constitue l'une des formules les plus fréquentes au sein de scénarios discursifs types.

28) (1) Lors fiert le cheval des esperons si que de deus pars en vole li sans, si s'adresce cele part ou il les voit, (2) puis met le glaive sos l'aisselle dont la hanste estoit roide et li fers trenchans. [...] (3) Atant se fiert entr'els, si tost com li chevals li puet rendre, et fiert si le premier que il rencontre, quant il les ot bien escriés : si nel feri mie a par derieres, mais par devant si que escus ne haubers nel garantist, (6) ançois li met par mi le cors et fer et fust, (7) si l'abat mort en mi le pré. Atant se lance outre, si laisse le glaive el cors, puis a mis la main a l'espee qui soef trenché ; si revient vistement a la meslee et **done grans cops et pesans** a cels qu'il rencontre en son venir ; (5) si lor detrenche les hialmes et les broignes et lor fet (4) voler de lor escus grans pieces en mi le pré, si lor (5) ront souvent les mailles des haubers blans que li costé s'en sentent et les espaules, si se vистоie molt durement entr'els et **tant a doné de durs cops** que en poi d'ore les a estotoiés, que molt le dotent li plus hardi, ne n'i avoit mes si fort qui a cop l'atendist, kar trop s'esmaient durement de s'espee qui tote sole trenché plus que totes les lor ne font. (*Lancelot* 1, XIX, 3) [(1) Il frappe alors si fort le cheval de ses éperons que du sang vole de ses flancs et il s'élance vers le côté où il les voit, puis (2) il place sous son bras sa lance à la hampe bien raide et au fer bien tranchant. [...] (3) Alors il se glisse au milieu d'eux aussi vite que le peut son cheval et frappe le premier qu'il rencontre quand il les a défiés : et il ne le frappe pas par derrière mais par devant et si fort que ni son bouclier ni son haubert ne le protègent plus (6). Au contraire, il lui enfonce la lance dans le corps jusqu'au bois de la hampe et (7) l'abat mort sur le champ de bataille. Il repart aussitôt et laisse sa lance dans le cadavre. Il met la main à son épée qui tranche net et retourne au galop à la mêlée **où il donne de grands coups forts et pesants** à tous ceux qui sont sur son chemin (5) et il met en pièces leur heaume et leur cotte de mailles et (4) et taille de grandes tranches de leur bouclier sur le sol du pré et (5) il rompt les mailles des hauberts brillants si violemment que leurs côtes et leurs épaules en souffrent et il se démenait si durement entre eux et **il leur donnait de si violents coups** qu'en peu de temps il les avait mis en déroute au point que les plus courageux étaient paniqués et que plus aucun ne restait à l'attendre. Ils craignaient plus que tout son épée, qui à elle seule tranchait plus que toutes les leurs réunies.]

Dans une scène de combat, *doner* + *cop* fait partie des actions caractéristiques et forme un noyau narratif autour duquel s'organise le récit : le *topos* du combat singulier^{ix}. Celui-ci est composé de sept éléments : (1) Éperonner son cheval, (2) Brandir la lance (ici la mettre sous son aisselle), (3) Frapper, (4) Briser l'écu de l'adversaire, (5) Rompre son haubert et sa broigne, (6) Lui passer la lance ou l'épée à travers le corps, (7) L'abattre mort au bas de son cheval. Dans cet extrait du *Lancelot*, le syntagme correspond à l'un des éléments de ce topos du combat (3) : tout d'abord, il désigne dans un présent de narration créant un effet d'immédiateté l'une des étapes de ce combat entre « mettre la main à l'épée » et « rompre les mailles du haubert ou trancher les heaumes » ; ensuite, l'expression est reprise à l'imparfait comme synthèse du combat tout entier et intégrée à un système de corrélation consécutive (*tant...que*) pour montrer son effet sur les autres combattants.

Ces quatre phraséologismes ont des rôles discursifs structurants et constituent des formules qui s'intègrent à des scénarios typiques des romans chevaleresques. *Doner* + *congié*

et *doner* + *conseil* qui ont le plus grand éventail d'emplois désignent des actions fréquentes dans les récits et renvoient aux cadres hiérarchiques de la société médiévale. Leur emploi, tant narratif que dialogal, où ils participent à des séquences argumentatives, est révélateur des enjeux sociaux (permission d'agir) et moraux (conseils tactiques et religieux) des récits présentés. *Doner* + *cop* qui s'insère dans l'un des scénarios narratifs les plus célèbres de la littérature médiévale, le topos du combat singulier, participe du rôle modélisant du héros chevaleresque qui est avant tout un grand guerrier. Enfin, *Diex* + *doner* dans sa dimension dialogale, dévoile une facette souvent ignorée de ces héros, leur comportement poli qui fait d'eux, loin des brutes solitaires que l'on imagine souvent, des parangons de civilité.

Conclusion

Notre étude a montré que les quatre séquences se comportaient comme des motifs, ces unités phraséologiques structurantes comportant des variations paradigmatiques et syntagmatiques ainsi qu'une fonction discursive (phatique, narrative, argumentative). Plusieurs perspectives se dégagent pour permettre de rendre cette notion opératoire dans le classement générique des textes médiévaux : (1) accroître nos corpus d'observation pour bien distinguer ce qui relèverait plutôt d'un trait d'auteur, comme nous l'avons vu dans *Artus de Bretagne*, que du genre romanesque en général ; (2) confronter plus largement les deux notions de *motif* et de *topos* développées séparément par les médiévistes et les linguistes pour observer d'éventuels points de convergence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam J.-M. (2011). *Les textes : types et prototypes*. 3^e édition. Paris : Armand Colin.
- Aït Mokhtar, S., Chanod, J.-P. & Roux, C. (2001). Robustness beyond Shallowness: Incremental Deep Parsing, *Natural Language Engineering*, 8, 121-144.
- Baumgartner, E. (1975) *Le Tristan en prose : essai d'interprétation d'un roman médiéval*, Genève : Droz.
- Bouquet S. (2004). Linguistique générale et linguistique des genres. *Langages*, 153, 3-14.
- Chaurand J. (1983). Les verbes supports en ancien français : 'doner' dans les œuvres de Chrétien de Troyes. *Linguisticae Investigationes*, VII, 11-46.
- Denoyelle C. (2013). Les réalisations des actes de langage directifs dans les *Manières de langage* du XIV^e, *Diachroniques*, 3, 149-175.
- Denoyelle C. (2014). La formulation des requêtes dans quelques textes littéraires médiévaux. In D. Lagorgette et P. Larrivée (éd.), *Représentations du sens linguistique 5* (p.91-114). Chambéry : Presses Universitaires de Savoie.
- Denoyelle C. & Sorba J. (2019). La phraséologie appliquée aux dialogues. Communication présentée à *Diachro IX Le français en diachronie*, Universidad de Salamanca (Espagne), 28-30 mars 2019.
- Durrer S. (1994). *Le Dialogue romanesque*, Genève : Droz.
- Cavalla C. & Sorba J. (2018). Étude diachronique du figement : collocations verbo-nominales. In O. Soutet, I. Sfar & S. Mejri (éd.), *Phraséologie et discours* (p.131-142). Paris : Honoré Champion.
- Godefroy F. (1881). *Dictionnaire de l'ancien français et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris. Disponible en ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>. Consulté le 29/04/2020
- Gonon L. & Sorba J. (2020). Phraséologismes spécifiques dans les romans historiques et les romans de littérature blanche. *Journal of French Language Studies*. 30 (1), 1-20.
- Gross M. (1998). La fonction sémantique des verbes supports. *Travaux de linguistique : revue internationale de linguistique française*, 37(1), 25-46.
- Gross G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Hoey M. (2005). *Lexical priming: a new theory of words and language*. Londres/NewYork : Routledge.
- Kraif O. (2016). Le lexicoscope : un outil d'extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés. *Cahiers de lexicologie*, 108, 91-106.
- Leblanc J.-M. (2016). Phraséologie et formules rituelles dans le discours politique, l'expérimentation en lexicométrie. *LIDIL*, 53, 43-69.
- Legallois D., Charnois T. & Poibeau T. (2016). Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des « motifs ». *LIDIL*, 53, 95-117.

- Longrée D., Luong X. & Mellet S. (2008). Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes. In S. Heiden, B. Pincemin & L. Vosghanian, *Actes des JADT 2008 : 9e journées internationales d'analyse statistiques des données textuelles* (p.733-744). Disponible en ligne : [<http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/tocJADT2008.htm>]. Consulté le 29/04/2020.
- Longrée D. & Mellet S. (2013). Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours. *Langages*, 189, 65-79.
- Malrieux D. & Rastier F. (2001). Genres et variations morphosyntaxiques. *Traitement automatique des langues*, 42(2), 547-577.
- Marchello-Nizia C. (1996). Les verbes supports en diachronie : le cas du français. *Langages*, 121, 91-98.
- Martin J.-P. (1987) Les Motifs dans la chanson de geste. Définition et utilisation. *Cahiers de civilisation médiévale*, 120, 15-329.
- Novakova I. & Sorba J. (2014). L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de *stupeur* et de *jalousie*. In P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éd.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse* (p.161-173). Francfort sur le Main : Peter Lang.
- Novakova I. & Sorba J. (2018). La construction du sens autour des lexies d'affect : proposition d'un modèle fonctionnel. *Langages*, 210, 55-70.
- Rodriguez-Somolinos A. (2013). (dir.) Marques d'oralité en français médiéval, *Diachroniques*, 3.
- Siepmann D. (2015). A corpus-based investigation into key words and key patterns in post-war fiction. *Functions of language*. 22(3), 362-399.
- Siepmann D. (2016). Lexicologie et phraséologie du roman contemporain : quelques pistes pour le français et l'anglais. *Cahiers de lexicologie*, 108, 21-41.
- Sinclair J. (1991). *Corpus Concordance Collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Stubbs M. (2014). Patterns of Emotive Lexis and Discourse organization in Short Stories by James Joyce. In P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éd.), *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse* (p.237-253). Francfort sur le Main : Peter Lang.
- Stubbs M. & Barth I. (2003). Using recurrent phrases as text-type discriminators: A quantitative method and some findings. *Functions of Language*, 10, 65-108.
- Sorba J., Gonon L., Dyka S. & Goossens V. (2020). Reading and Writing as Motifs in English and French Literary Fiction. In D. Siepmann & I. Novakova (éd.), *Phraseology and Style in Subgenres of the Novel. A Synthesis of Corpus and Literary Perspectives* (p.223-249). Cham : Palgrave.
- Souvay G. & Pierrel. J.-M. (2009). LGeRM Lemmatisation des mots en Moyen Français. *Traitement automatique des langues, ATALA*, 50(2).
- Viprey J.-M. (2006). Structure non séquentielle des textes. *Langages*, 163, 71-85.
- Weil M. (1990). Comment repérer et définir le topos ? *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 17, 123-137.
- Zumthor P., (2000 [1972]), *Essai de poétique médiévale*, Paris : Le Seuil.

ⁱ Ce travail bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-15-IDEX-02, par le CNRS (ILF-CORLI) et du soutien du projet de recherche FFI2017-84404-P « Énonciation et marques d'oralité dans la diachronie du français » du Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades (Espagne).

ⁱⁱ Certains textes de ce corpus (*Yvain*, *Tristan* (Béroul), *Aucassin et Nicolette*) sont directement issus du corpus SRCMF (Syntactic Reference Corpus of Medieval French), <http://www.srcmf.org/>.

ⁱⁱⁱ Pour une présentation du lemmatiseur LGeRM, voir <http://www.atilf.fr/LGeRM/>.

^{iv} Pour accéder à l'interface Lexicoscope, voir <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope/>.

^v Toutes les traductions proposées sont personnelles.

^{vi} Les deux termes *courage* et *cœur* sont synonymes en ancien français.

^{vii} Cette formule n'est pas aisée à traduire, l'*aventure* désigne les événements qui sont susceptibles d'advenir. Souhaiter à quelqu'un une bonne aventure revient à lui souhaiter que les événements à venir lui soient bons. Les traducteurs choisissent souvent de rendre cette idée par « Que Dieu vous bénisse ».

^{viii} Cette expression est quasiment absente dans le premier tome du roman, mais son emploi dans le tome 2 est du même type que dans le tome 3.

^{ix} Dans le cadre des études médiévales, Rychner (1955) parle de « motif » du combat singulier. Pour éviter l'ambiguïté avec le *motif* en linguistique, nous utilisons le terme *topos* qui renvoie, selon Weil (1990), à une « configuration narrative récurrent » dans la littérature d'Ancien Régime.